



## LXXV<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE

---

Le 28 décembre 1953, le Cercle Archéologique est entré dans sa LXXVI<sup>e</sup> année.

La séance d'installation s'est en effet tenue, ainsi que le rappelle la première livraison du Tome I des Annales, à l'Hôtel de Ville d'Enghien, le 28 décembre 1878.

A cette occasion, notre Cercle a sollicité de la bienveillance de S. M. le Roi Baudouin l'autorisation de porter le titre de « Société Royale ». Par un brevet officiel du 24 mars 1954, que nous reproduisons ci-après, M. le Chef de Cabinet du Roi a bien voulu nous faire savoir que Sa Majesté avait daigné réserver un accueil favorable à notre demande.

Cette décision constitue pour le Cercle Archéologique d'Enghien non seulement un insigne honneur, mais aussi un précieux encouragement.

Son Comité s'est permis de faire présenter à S. M. le Roi l'expression de sa respectueuse gratitude et de son entier dévouement.

*Palais de Bruxelles.*

*Le 24 mars 1954.*

*Monsieur le Président,*

*J'ai l'honneur de porter à votre connaissance  
que S. M. le Roi, faisant suite au désir que vous  
avez exprimé, autorise le*

*Cercle Archéologique  
d'Enghien*

*à prendre le titre de*

*Société Royale.*

*Veillez agréer, Monsieur le Président, les  
assurances de ma considération distinguée.*

*Le Chef de Cabinet du Roi,*

*(s.) H. VERWILGHEN.*